UN BLASON POUR MARON

Le 11 Juin 1990, le Conseil Municipal concrétise l'idée de certains conseillers et lance un concours ouvert à tous les habitants de Maron pour la réalisation d'un blason identifiant notre commune.
Le 12 Novembre de la même année, nos élus adoptent les modalités du projet :

"Il est ouvert à tous les Meulsons, sans distinction d'âge, à l'exclusion des Membres du jury,
le format 21/29,7 sur papier Canson
les concurrents sont libres de choisir les figures symboliques et les couleurs (trois au maximum)
les dessins seront déposés en Mairie le 31 Janvier 1991 sous enveloppe cachetée sans nom : un numéro sera donné à chaque candidat par la Secrétaire de mairie.

Les prix : le premier une mini chaîne stéréo offert par la Municipalité (valeur 1000 Frs)
Le deuxième un appareil photo compact 24/36 offert par le Comité des fêtes (valeur 600 frs)
Pour les enfants de six à treize ans un walkman offert par l'Association familiale

Le jury se compose du Maire Mme Simone Mangeolle et des conseillers Mme Goutier Monique et Mrs Jeandidier Claude et Nogues Jean. Pour le Comité des fêtes de Mme Gisèle Pucelle et de Mr Raymond Canu. Pour l'Association Familiale de Mmes Pierrette Simonetti et Françoise Botton. Ils seront assistés par la Présidente Mme Picard du club des Arts Néodonniens et Mmes Marie-Rose Pruniaux et Jardin."

Quinze croquis sont remis en Mairie. Les compétiteurs ont fait preuve d'ingéniosité et de talent. A travers leur esquisse, ils ont exprimé leur attachement à leur village.
Becker Geneviève – Bernard Mick – Berthold Vanessa – Frances Jeanne – Gallait Thiery -Henriet Daniel - Henriet Thierry - Henriet Sandrine – Lamblin Michel - Morawiec Yannick – Nogues Jean – Pernot Valérie – Schluck Nathalie – Thouvenot Rémi – Vaugenot Robert.

Thierry Henriet (vingt trois ans) remporte le premier prix. Il a retenu trois thèmes essentiels pour symboliser Maron et son identité : les escargots ou meulsons, la vigne avec le raisin, la mine avec le casque, les pieux et la lanterne. La croix centrale montre la disposition générale du village.

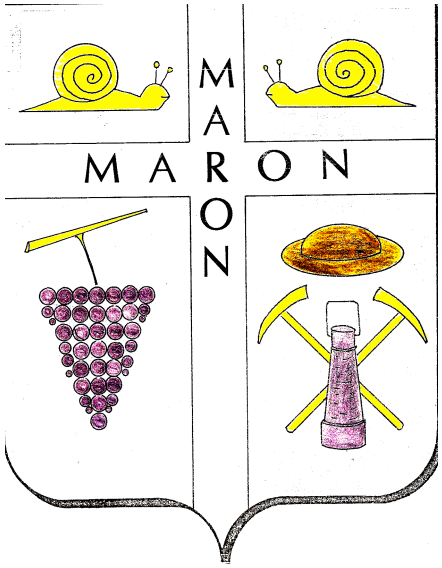

Le 30 mars 1991, le maire Mme Mangeolle lui remet son prix et félicite les deux autres lauréats : Thierry Gallait pour la deuxième place et Jeanne Francès pour la catégorie enfants.
Le buraliste s'empresse de commercialiser le blason sur un pin's : le succès est immédiat.
Un article de l'Est Républicain du 5 septembre 1991 se fait l'écho de cette vente.
C'est en lisant celui-ci que Mr François MEYER, héraldiste, s'aperçoit que les règles élémentaires de l'héraldique ne sont pas respectées dans l'élaboration de notre blason. Il prend sur lui de le redessiner et il nous l'envoie modifié dans un courrier du 6 janvier 1992.

Maron

François MEYER
10 Bd Tolstoï
54510 Tomblaine

6 janvier 1992

Monsieur,

Je suis héraldiste et j'ai été intéressé par la publication de votre pin's en forme de blason dans l'Est Républicain de septembre dernier.

J'ai pris la liberté de téléphoner à la personne qui avait commercialisé ce pin's dans votre commune. Il apparait que les règles élémentaires de l'héraldique n'ont pas été respectées dans l'élaboration de ce blason.

Je me suis dons permis de redessiner le blason de votre commune et d'appliquer ces règles élémentaires. Je vous envoi un exemplaire en couleur et en noir et blanc. j'ai utilisé les couleurs lorraines (rouge, jaune, blanc) car le mauve clair n'existe pas en héraldique. En outre le nom de la commune doit être à l'extérieur de l'écu, et non à l'intérieur.

En espérant que ces dessins vous intéresseront, veuillez croire, monsieur en mes meilleurs sentiments.

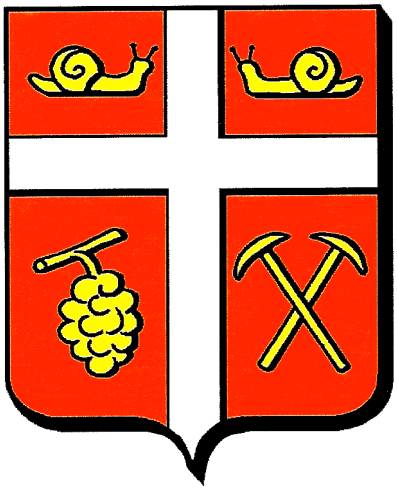

MARON

54352

De gueules à la croix diminuée haussée d'argent accompagnée en chef de deux escargots affrontés d'or et en pointe d'une grappe à dextre et de deux pics en sautoir à senestre le tout d'or.

La croix représente les deux rues perpendiculaires de la commune. Les deux escargots sont des "meulsons", nom communément donné aux villageois. La grappe rappelle qu'autrefois Maron cultivait des vignes, et enfin les deux pics symbolisent la mine de fer de la localité.

Quelques années plus tard le maire Mr Pierre Boulanger décide que dorénavant il sera l'emblème de Maron sur tous les documents administratifs.

En 1999, Michel Henriet possède un cercle en fer destiné à devenir une jardinière. Il hésite et trouve dommage de ne pas l'utiliser autrement : le résultat un blason de bienvenue situé à l'entrée du village, en venant de Toul. C'est avec Mr Loiseau, l'employé communal qu'il le mettra en place.

J.A.L.E.M (Maron - Novembre 2009)